



**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**ALLOCATION FORFAITAIRE DE RECHERCHE**

**2020-2021**

**La date limite de dépôt des dossiers complets est fixée  
au 30 novembre 2020 délai de rigueur**

**Tout dossier arrivé incomplet sera réputé clos**

**Dossier à retourner à l'adresse suivante :**

**Collectivité Territoriale de Martinique  
Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Rue Gaston Defferre - Cluny  
CS 30137 - 97201 Fort-de-France Cedex  
Tél: 0596 30 16 16**

**Les informations recueillies dans ce formulaire feront l'objet d'un traitement dans le cadre de l'instruction du dossier pour le passage à la Commission d'aides aux étudiants.**

**Le destinataire des données est la Collectivité Territoriale de Martinique.**

**Conformément aux articles 12,13 et 14 du Règlement Général de la Protection des données, et à la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition aux informations qui vous concernent, droit que vous pouvez exercer auprès de la Collectivité Territoriale de Martinique :**

- par courrier à l'adresse Hôtel de la Collectivité Territoriale de Martinique - Rue Gaston Defferre - Cluny - CS 30137 - 97201 Fort-de-France**
- ou par mail à l'adresse électronique [dpo@collectivitedemartinique.mq](mailto:dpo@collectivitedemartinique.mq)**

*Cochez la case ci-dessous afin d'exprimer votre consentement et permettre l'instruction de votre dossier*

- En remplissant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient exploitées et traitées pour la finalité en objet par la Collectivité Territoriale de Martinique**

L'accompagnement des doctorants est un facteur au renouvellement de la recherche et permet à terme d'impulser la création d'entreprises innovantes pour le territoire martiniquais.

La Collectivité Territoriale de Martinique a donc mis en place un dispositif d'allocation forfaitaire de recherche en faveur des étudiants titulaires d'un Master 2 ou plus qui souhaitent poursuivre des travaux de recherches notamment sur des problématiques majeures liées au développement du territoire.

### **CARACTERISTIQUE DE L'ALLOCATION FORFAITAIRE DE RECHERCHE**

- Montant annuel: 10 000 €
- Durée: une année universitaire non renouvelable

### **CRITERES D'ATTRIBUTION**

- L'allocation forfaitaire de recherche est accordée aux étudiants titulaires d'un master 2 ou plus qui souhaitent poursuivre des travaux de recherches notamment sur des problématiques majeures liées au développement du territoire Martiniquais
- Le sujet de recherche doit présenter un intérêt territorial
- Ne pas bénéficier d'une allocation de recherche attribuée par le Ministère de l'Education Nationale ou par un organisme de public de recherche
- S'engager à ne pas avoir une activité principale salariée pendant la durée d'attribution de l'allocation forfaitaire de recherche. L'étudiant(e) a cependant la possibilité d'accepter un poste de chargé de travaux dirigés à temps partiel durant sa recherche

### **LISTE DES PIECES A FOURNIR**

- Le dossier de demande d'allocation forfaitaire de recherche signé par l'étudiant(e)
- Un curriculum vitae détaillé avec photo
- Une lettre de motivation expliquant le projet professionnel de l'étudiant(e) et indiquant les frais liés à la recherche
- La copie du DEA, du DESS, du Master 2 ou du diplôme jugé équivalent, du Doctorat
- Une attestation sur l'honneur d'activité non salariée
- Une lettre d'acceptation de l'Université ou du laboratoire
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité de l'étudiant(e)
- RIB de l'étudiant(e) (compte courant uniquement)

### **PROCEDURE D'INSTRUCTION DU DOSSIER**

1. Envoi du dossier complet à l'adresse suivante :

*Collectivité Territoriale de Martinique - Rue Gaston Defferre CS30 137  
97261 Fort de France Cedex*

2. Présentation du dossier à la Commission d'aides aux étudiants

3. Notification de la décision à l'étudiant(e)

### **MODALITES DE VERSEMENT**

- Le montant total de l'allocation forfaitaire de recherche dès que la décision du Président du Conseil Exécutif sera rendue exécutoire

## REMBOURSEMENT

- La Collectivité se réserve le droit de demander à l'étudiant(e) le reversement de tout ou partie de l'aide perçue en cas d'activité salariée

## THEMATIQUES PRIORITAIRES PRIVILIGIEES

- Valorisation des algues sargasses
- Dépollution des sols
- Valorisation des plantes de la pharmacopée
- Santé et risques sanitaires
- Développement durable et autonomie énergétique
- Agro-transformation, transformation des produits marins et sous-marins
- Agriculture raisonnée et diversification agro-écologique
- Sociologie du pouvoir économique en Martinique
- Mutations démographiques : enjeux et perspectives
- Tourisme, culture et patrimoine

**L'allocation forfaitaire de recherche n'est pas cumulable avec l'aide aux études supérieures,  
la bourse doctorale ou le contrat doctoral**

## I. IDENTIFICATION DE L'ETUDIANT(E)

Nom : ..... Prénom : .....

Nom marital : .....

Né(e) le : ..... à : .....

Age : ..... Nationalité : .....

Sexe :  M  F

Salarié : NON  OUI\*

*\*Joindre un justificatif*

Adresse permanente à laquelle peut être adressé le courrier après le 30 novembre 2020 :

.....  
.....  
.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Mail : .....

## II. CURSUS DE L'ETUDIANT(E)

### Baccalauréat ou équivalence

Année d'obtention : .....

Série : .....

Académie : .....

### Doctorat

Année d'obtention : .....

Directeur de thèse : .....

Université : .....

### Diplômes obtenus

ANNEE	UNIVERSITE / ECOLE	DIPLOME

## III. EQUIPE DE RECHERCHE

Université/Organisme d'accueil : .....

.....

Adresse : .....

.....

.....

Téléphone : .....

Laboratoire d'inscription : .....

Directeur du laboratoire : .....

## Equipe de recherche / publications du laboratoire

1. Composition de l'équipe de recherche du laboratoire d'accueil dont les doctorants  
*Document à annexer*
2. Equipe de recherche concernée par le sujet  
*Document à annexer*
3. Principaux sujets de recherche du laboratoire  
*Document à annexer*
4. Publications du laboratoire  
*Document à annexer*

## Directeur de recherche

Nom du Directeur de recherche : .....

.....

Fonction et discipline : .....

Téléphone : .....

Mail : : .....

## IV. PROJET DE RECHERCHE DE L'ETUDIANT(E)

### 1. Titre du projet de recherche

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### 2. Les travaux de recherche

- Travaux de recherche après l'obtention du Master
- Travaux de recherche après l'obtention du Doctorat
- Thèse d'exercice

Discipline : .....

### 3. Présentation du thème de recherche et de la méthodologie envisagée

*Document de 03 pages maximum à annexer indiquant l'intérêt de la recherche, l'objectif du projet, les matériels et méthodes utilisées et les résultats attendus.*

### 4. Lettre de recommandation

La lettre de recommandation devra être expédiée sous pli cacheté à la Collectivité Territoriale de Martinique.

## V. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET EN TERME D'INTERET TERRITORIAL

Le doctorant devra replacer le sujet par rapport aux principales problématiques territoriales.

*Joindre un document d'01 page maximum à rédiger dans la mesure du possible dans un vocabulaire accessible à un non-scientifique.*

## VI. ANNEXES EVENTUELLES

*Joindre les publications et/ou les articles rédigés par l'étudiant(e).*

*Mentionner les sites internet où les articles sont publiés.*

*Citer les partenaires associés.*

<p>Signaler tout changement dans les meilleurs délais à la Collectivité Territoriale de Martinique</p>
--

**L'étudiant(e) déclare sur l'honneur que tous les renseignements fournis dans le présent dossier sont exacts.**

**Par ailleurs, l'étudiant(e) autorise la Collectivité Territoriale de Martinique et l'Université sollicitée à échanger les informations nécessaires à l'examen de son dossier.**

Fait le ...../ ...../ .....

à.....

Signature de l'étudiant(e)